Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20261105-2206_096-DE

Conseil municipal du Jeudi 5 novembre 2026

DELIBERATION

CM 2026-096 Renouvellement du conventionnement avec Ener'gence

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 5 novembre, à 19 h, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu SEITE, maire.

PRÉSENTS :
Mmes et MM. Sylvie DANIEL, 1ère adjointe ; Olivier YVEN, 2e adjoint ; Marion FAIVRE, 3e adjointe ; Gilbert QUENTEL, 4e adjoint ; Isabelle NEDELEC, 5e adjoint ; Mickaël PLUSQUELLEC, 6e adjoint ; Bénédicte ROLLET, 7e adjointe ; David THOMAS, 8e adjoint.

Mmes et MM. Serge GUENNEGUES ; Claudie FERELLOC ; Nathalie PONCEL ; Luc MOUSTER ; Loïc FORGEAIS ; Stéphanie BLANCHARD ; Laurent KERANGUEVEN ; Dorothée GUILLOU ; LIBERT Emmanuelle ; Marion BALLANGER ; Timothée PAPIN ; Gwénaël KERJEAN ; Patrick COADOU ; Adeline SEYLER ; Aurore COURTES ; Bernard BOLLORE ; Véronique GUITTARD ; Anne-Sophie MORVAN ; Arthur LASNE.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA RÉUNION : Isabelle SAOUZANET, Directrice Générale des Services

ABSENTS EXCUSÉS :
Jean-Jacques CADALEN qui a donné procuration de vote à Gilbert QUENTEL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Stéphanie BLANCHARD

La convocation à la présente réunion a été notifiée aux conseillers municipaux et affichée en mairie le 30 octobre 2026

Nombre de conseillers :
En exercice..... 29
Présents..... 28
Votants..... 29

Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20261105-2206_096-DE

CM 2026-096 Renouvellement du conventionnement avec Ener'gence

Madame Sylvie DANIEL donne lecture de l'information

Les enjeux relatifs aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre concernent tous les acteurs de la société.
C'est pourquoi depuis plusieurs années, la commune s'est engagé dans une démarche de maîtrise de l'énergie dans un objectif de réalisation d'économies d'électricité, de carburant, de combustibles et d'eau.

La commune est accompagnée par l'association ENER'GENCE, Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays de Brest (7 intercommunalités et 71 communes adhérentes).
Le Conseil en Energie Partagée (CEP) est un dispositif de l'association qui apporte à la collectivité un accompagnement technique et méthodologique afin d'optimiser la gestion énergétique du patrimoine.

Ainsi, une des actions prioritaires identifiée à Guilers est l'amélioration de l'efficience énergétique dans 16 bâtiments communaux.
En complément d'états des lieux réguliers des consommations et des dépenses énergétiques, de préconisations et d'actions adaptées afin d'atteindre les objectifs, un programme d'actions annuel est défini avec un(e) conseiller(e) en énergie pour une mise en œuvre l'année suivante.

L'adhésion au CEP s'élève à 1,59 € par an et par habitant, net de taxes.
Cette cotisation sera révisée chaque année suivant l'évolution des indices SYNTEC connus en octobre de l'année précédente.
Ainsi, au regard du recensement INSEE 2023 faisant état de 8268 habitants, la cotisation au titre de l'année 2027 s'élèvera à 13146,12 €.
Brest métropole prend en charge 50 % de la cotisation pour les communes de son territoire.

Cette convention est établie pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2027.

***

Le Conseil municipal, à l'unanimité des votants,

Vu l'avis favorable des commissions « Affaire générales – Finances – Ressources humaines – Développement économique » et « Urbanisme – Travaux – Cadre de vie – Développement durable » du jeudi 29 octobre 2026 ;

- Approuve la signature de la convention avec l'association Ener'gence pour une mise en œuvre à compter du 01/01/2027 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents permettant sa mise en œuvre.

***

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le maire,
Matthieu SEITE

La secrétaire de séance,
Stéphanie BLANCHARD